



TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

➤ **FRAIS D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION :** 50€ par enfant

➤ **CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES prélevée sur 10 mois :**

1 enfant : 1005€* 2^{ème} enfant et plus : 804€*

*assurance scolaire offerte

➤ **FOURNITURES SCOLAIRES (montant annuel)** : cela comprend toutes les fournitures de papeterie (cahiers, classeurs et feuilles) et de librairie (fichiers, manuels) :

Maternelles : 40€

Élémentaires : 50€ (+15€ en CM1 et CM2 : fichier anglais)

➤ **RESTAURATION :**

TARIFS ANNUELS (COMPRENANT LE REPAS, LE PERSONNEL DE CANTINE ET DE SURVEILLANCE DE COUR ET LES FUILDES)				
	Repas élémentaire	Repas maternelle	Panier repas	
2 jours par semaine	426,40€	414,10€	283,95€	
3 jours par semaine	627,30€	603,75€	414,10€	
4 jours par semaine	828,70€	793,35€	542,25€	
A LA CARTE	6,50€	6,10€		

Les vacances scolaires n'entraînent pas de réduction ; le nombre des repas est annualisé.

Tout repas supplémentaire pris par rapport au forfait choisi sera tarifié à la carte.

* Les paniers repas sont réservés exclusivement aux enfants ayant un PAI allergie/intolérance alimentaire.

➤ **GARDERIE SOIR ET ÉTUDE**

TARIFS ANNUELS		
Par jour de présence		3,00€
Dépassement après fin horaire/tranche de 5 min		5,00€

* Le tarif comprend l'étude de 17h00 à 18h00 et la garderie jusqu'à 18h30.

➤ **COTISATION A L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE (FACULTATIVES) :**

- APEL (Association des parents d'élèves) : 27€

➤ **REGLEMENT FINANCIER :**

- Tout règlement se fera de préférence par prélèvement bancaire
- La restauration, la garderie et l'étude sont dues dans leur intégralité pour tout mois commencé
- Sur demande, le montant de la restauration et/ou de la garderie/étude sera remboursé pour tout mois commencé à compter de 8 jours d'absence justifiée (certificat médical)
- Pour tout changement de forfait en cours d'année, merci de le signaler par écrit au secrétariat le mois précédent.
- Tout mois de scolarité entamé est dû dans son intégralité.